



Année scolaire 2021-2022

**MEMBRES DU COMITÉ LOCAL  
DE PERFECTIONNEMENT (CLP)**

**NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :** \_\_\_\_\_

Primaire

Secondaire

Formation professionnelle (FP)

Éducation aux adultes (EDA)

### COMITÉ LOCAL DE PERFECTIONNEMENT

Selon l'article 7-3.02 de l'Entente locale, au plus tard le 15 septembre, le personnel enseignant de chaque établissement doit procéder à l'élection de leur(s) représentant(e)s et la direction désigne le(s) sien(s).

#### ENSEIGNANT(E)S


#### DIRECTEUR(TRICE) OU SON(SA) REPRÉSENTANT(E)

--

Veuillez retourner ce formulaire complété avant le **1<sup>er</sup> OCTOBRE 2021** par courriel à [courrier@sepi.qc.ca](mailto:courrier@sepi.qc.ca). Merci de votre collaboration et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

**Assurez-vous de conserver une copie.**